

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 13 septembre 2018

Présidence de Monsieur Oumar Niang

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 34-2018 de la Municipalité du 20 août 2018,

Où le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE la Municipalité à cautionner des emprunts à hauteur de CHF 5 millions en faveur de la société CACIB SA.

Ainsi délibéré en séance du 13 septembre 2018

Le Président:

Oumar Niang



La Secrétaire:

Yvette Charlet